

**POSTE OFFERT**

## INFIRMIER PRATICIEN SPÉCIALISÉ OU INFIRMIÈRE PRATICIENNE SPÉCIALISÉE – SANTÉ MENTALE

<b>N° D’AFFICHAGE</b> : 2019-1915-0140 N° de poste : 2679-0000-000	<b>STATUT</b> : Temps complet régulier 35 heures / semaine
<b>LIEUX DE TRAVAIL</b> : Centre de santé de Chibougamau ( <i>port d’attache</i> ) Centre de santé René-Ricard	<b>QUART DE TRAVAIL</b> : Jour
<b>SERVICE</b> : Services ambulatoires de santé mentale en première ligne	<b>RÉMUNÉRATION</b> : De 27,40 à 54,78 \$ / heure Syndiqué, cat. 1 (SIISNEQ-CSQ)

### RESPONSABILITÉS

Personne qui est responsable de soins infirmiers et d’activités professionnelles médicales auprès des usagers dans un domaine de spécialité visant des problèmes de santé complexes, et ce, conformément à la législation en vigueur. Elle collabore avec le médecin traitant afin d’identifier les problèmes de santé et d’établir les priorités de soins et de traitements. Elle contribue au suivi des usagers préalablement diagnostiqués, en étroite collaboration avec le médecin traitant. Elle apporte un soutien clinique aux infirmières et aux autres professionnels.

Elle contribue à la conception, l’application et l’évaluation des programmes se rapportant à sa spécialité. Elle participe au développement et à l’implantation des programmes d’enseignement aux usagers, à leurs proches et à des groupes de personnes.

Elle participe à l’élaboration et à l’évaluation des règles de soins médicaux et infirmiers et collabore au développement des programmes de formation pour le personnel infirmier.

Elle réalise ou collabore à la recherche en soins infirmiers et collabore à la recherche clinique médicale.

### PROFIL RECHERCHÉ ET EXIGENCES

Doit détenir un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l’Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ), les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu’un certificat de spécialiste de l’OIIQ.

### DES AVANTAGES QUI SE DÉMARQUENT !

- Prime annuelle de disparité régionale de 8 724 \$ (avec personne à charge) ou de 6 099 \$ (sans personne à charge \*);
- Possibilité d’une déduction fiscale annuelle de 4 015 \$\*;
- Paiement des frais de déménagement\*;
- Allocation de 0,25 \$/km pour les frais de déplacement pour l’entrevue de sélection\*;
- Allocation d’hébergement de 100 \$ pour l’entrevue de sélection\*;
- Accompagnement dans la recherche d’emploi pour le conjoint ou la conjointe;
- Accompagnement dans la recherche de logement ou de résidence;
- Et plus encore !

*\*Sujet à des changements sans préavis.*

### POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce poste peuvent faire parvenir leur curriculum vitae **dès maintenant!**

N° d’affichage : 2019-1915-0140

Direction des ressources humaines  
CRSSS de la Baie-James  
312, 3<sup>e</sup> Rue  
Chibougamau (Québec) G8P 1N5  
[rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca](mailto:rh.crsssbj@ssss.gouv.qc.ca)

 [www.vivresespassions.ca](http://www.vivresespassions.ca)

